

La Gazette

SOUGÉENNE

N° 13 - JUILLET 2023



Informations officielles de la commune de Sougé

Tél. 02 54 72 44 43 Site internet : <https://www.souge.fr/> Facebook : Sougé Loir et Cher - Panneau Pocket
Si vous souhaitez rencontrer vos élus, merci de bien vouloir prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

Fête Nationale
14 Juillet 2023
SOUGÉ

Jeux gratuits 17h
Repas 20 € adulte et 7 € enfant
Bal, Feux d'artifice

Menu
Apéro : rosé pamplemousse
Terrine de saumon, paupiette de veau, gratin dauphinois et son trio de légumes, fromage, tartelette multifruits.

Menu enfant
Saucisses-chips, tartelette multifruits.

Réservations : 06 08 32 20 12 / 06 71 78 07 09

Organisé par le Comité des fêtes de Sougé

LA COMMUNE VOUS PROPOSE

À partir de 17h

Jeux gratuits pour les enfants

**Goûter offert
à chaque participant.**

Feu d'artifice

**Petits et grands seront les
bienvenus !**



**Au plan d'eau communal de
la Chauffetière**



Vos rendez-vous à venir

Samedi 8 juillet 2023

COMITÉ DES FÊTES

Visite du musée du compagnonnage
& Scénoféerie de Semblançay

Lundi 4 septembre 2023

de 14h00 à 16h30

Bus France Services

SALLE DES FÊTES

Samedi 14 juillet 2023

**FÊTE NATIONALE AU
PLAN D'EAU LA CHAUFETIÈRE**

Les week-ends du

16 & 17 et

23 & 24 septembre

Commission culture

EXPO ARTS PLASTIQUES

Salle des expositions

Vendredi 21 juillet 2023

SOIRÉE JEUX

Salle des associations à 18h

Vendredi 22 septembre 2023

Conférence autour du tableau

«Le bonheur de vivre»

Henri Matisse

SALLE DES FÊTES À 18H

Samedi 5 août 2023

COMITÉ DES FÊTES

CONCOURS DE PÉTANQUE

Place de la poste

Samedi 12 août au mardi 15 août 2023

COMMISSION CULTURE

EXPO SUR L'AGRICULTURE

Salle des fêtes

Samedi 30 septembre

RALLYE COEUR DE FRANCE

Sougé

Mardi 15 août 2023

UNION SPORTIVE TOURISTIQUE

BROCANTE

Place de la poste

Samedi 14 octobre 2023

COMMISSION CULTURE

Maïana et l'odyssée melody

CONCERT DE GOSPEL

Église de Sougé



ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL QUI S'EST TENU LE VENDREDI 9 JUIN 2023 À 17H30

Retrouvez l'intégralité des procès-verbaux du Conseil municipal sur : <https://www.souge.fr/>

Les personnes n'ayant pas d'accès à internet peuvent s'adresser au secrétariat de la Mairie pour recevoir un exemplaire.

Ordre du jour :

1. Secrétariat de l'assemblée :

- a. Désignation des secrétaires de séances
- b. Approbation du procès-verbal en date du 23 mars 2023

2. Gestion administrative :

- a. Désignation des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs
- b. Délibération de principe sur l'organisation du temps de travail

3. Gestion financière :

- a. Convention de prestation entre le SIVOS de Ternay, Les Hayes, Montrouveau Sougé, Trôo et la commune de Sougé
- b. Demande de subvention au titre des amendes de polices 2023
- c. Tarifs de la buvette du spectacle Les Extravagantes du 24 juin 2023 au Plan d'eau
- d. Achat de la parcelle B1762 au Conseil Départemental pour 1 € symbolique

Informations diverses :

Le 5 mai 2023,

Pour le Maire empêché,
Valérie BLANQUET, Maire adjointe



Informations sur les risques liés aux fortes chaleurs

Comme chaque année et suite aux épisodes de fortes chaleurs enregistrés les années passées, le ministère des Solidarités et de la Santé lance une campagne d'information et de prévention.

Les principales recommandations sont de rester au frais en fermant les fenêtres et les volets le jour, d'aérer la nuit, de boire beaucoup d'eau et de donner des nouvelles régulièrement à ses proches.

Si toutefois vous ressentez les premiers effets des fortes chaleurs : maux de tête, crampes, nausées, appelez le 15.

Information importante : si vous voulez être contacté régulièrement par les membres de la commission « Aide Sociale », n'hésitez pas à le signaler à la mairie au 02.54.72.44.43. ■■

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE **CRAMPES** **NAUSÉES**

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS **BUVEZ DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
Des donneurs, avec gratitude.

FFDSB

DON DE SANG
Sur RDV : dondesang.efs.sante.fr

MONTOIRE SUR LE LOIR

Salle Marie-Luxembourg

46 Rue Saint Denis

Jeudi 13 Juillet
de 16h à 19h

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

dondesang.efs.sante.fr 0 800 109 900

Redevance ordures ménagères

Petit rappel sur le fonctionnement : la Commune de Sougé doit payer cette année une somme de 50 370 € pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères, gérés par le SYVALORM, pour l'ensemble de la Commune.

Pour 2023, l'augmentation étant importante, une mise à jour est en cours de réflexion. Nous vous rappelons que c'est la commune qui est en charge de la facturation des administrés.

Comme à chaque fois, le tarif est revu en fonction du nombre d'habitants pour répartir cette facture de façon équitable.

Dans tous les cas, et comme chaque année, les réclamations relatives à vos factures ne pourront concerner que des changements qui auront été déclarés en Mairie en cours d'année. ■■

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET
CHANGEMENT DE MENUISERIES
EXTÉRIEURES : **DP**

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE,
CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

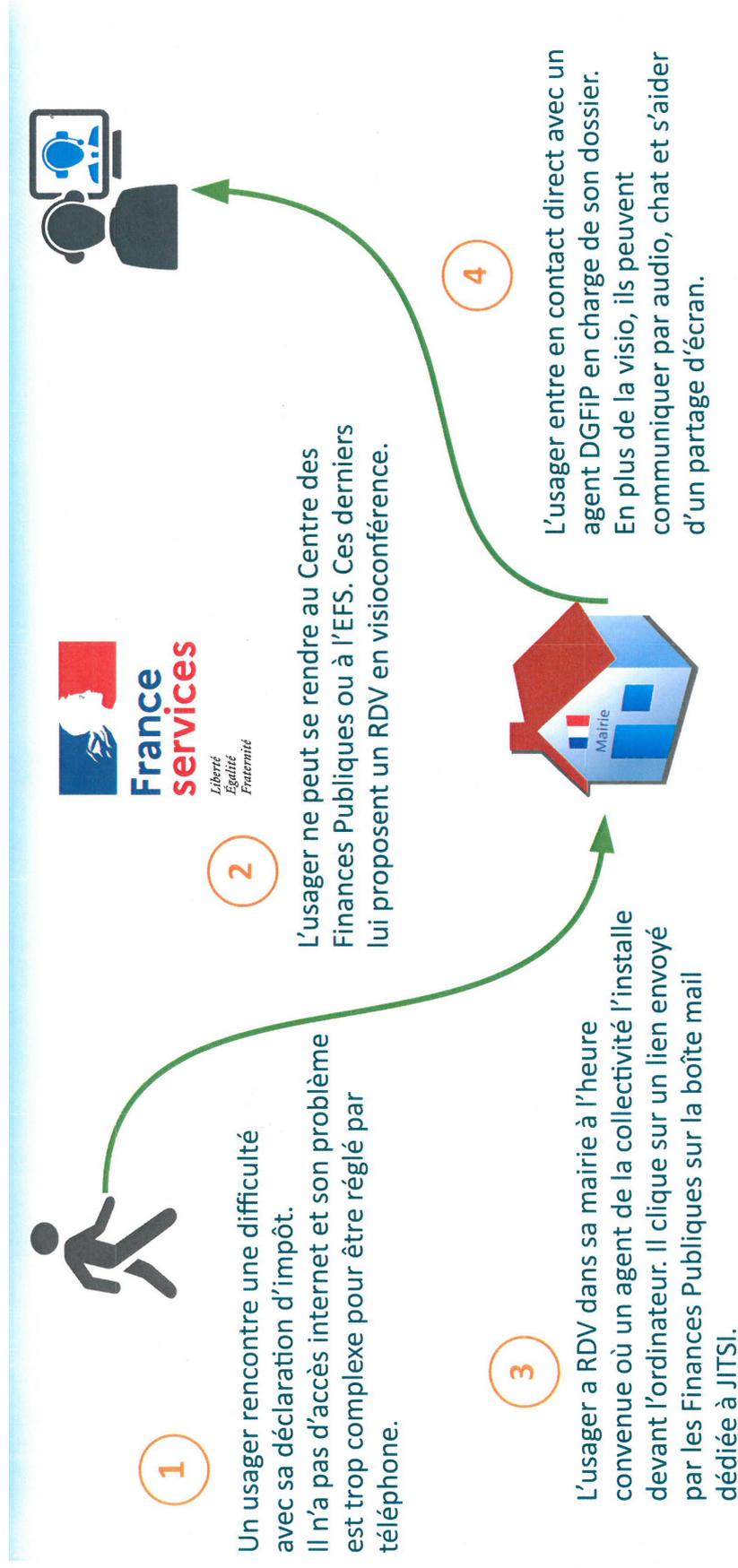
- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr



Joindre son service des Impôts directement par visioconférence depuis la Mairie de Sougé



Carte d'identité

Vous êtes majeur et la date de validité de votre carte nationale d'identité est prochainement dépassée ou l'est déjà, la demande de renouvellement de la carte d'identité est gratuite, à condition de pouvoir présenter l'ancienne carte. Nous vous présentons les étapes de la démarche.

- Vous pouvez demander le renouvellement l'année qui précède la date d'expiration de votre carte d'identité actuelle.
- Le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile, vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement. La liste des mairies équipées est consultable en ligne : <https://passeport.ants.gouv.fr/services/geolocaliser-une-mairie-habilitee>

Attention de nombreuses mairies exigent que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous.

L'ANTS, Agence nationale des titres sécurisés, met à disposition un moteur de recherche vous permettant de trouver un rendez-vous dans une mairie équipée.

- Avant de vous déplacer, vous pouvez préparer la démarche en faisant une pré-demande en ligne, **mais ce n'est pas une obligation**. La pré-demande vous permet de gagner du temps lors du dépôt du dossier.
- Il faut présenter les documents originaux. **La date de validité de la carte est dépassée depuis plus de 5 ans**, vous devez présenter les documents suivants :
 - Votre carte d'identité
 - 1 photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes.
 - 1 justificatif de domicile
 - 1 acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois.
 - Justificatif de nationalité française si vous vous trouvez dans une situation particulière (naissance à l'étranger de parents nés à l'étranger par exemple)

Si vous avez fait une pré-demande : n° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de la démarche (il est conseillé d'imprimer le récapitulatif de pré-demande).

- Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.
- Vous devez avoir avec vous tous les documents nécessaires.
- La carte d'identité n'est pas fabriquée sur place et ne peut donc pas être délivrée immédiatement, le délai de fabrication dépend du lieu et de la période de la demande. Il faut compter plusieurs semaines et, à l'approche des vacances d'été, les délais peuvent augmenter.

Attention, si la mairie reçoit uniquement sur rendez-vous, il faut aussi tenir compte du délai pour obtenir ce rendez-vous.

Vous devez retirer la carte **personnellement** sur le lieu de dépôt du dossier. Elle doit être retirée **dans les 3 mois**. Passé ce délai, elle sera détruite.

La carte d'identité a la forme d'une carte de crédit, elle est valide pendant 10 ans.

Delphine et Romane restent à votre disposition à la Mairie pour toute demande complémentaire ■■



Pêche à la ligne en eaux libres

CARTES DE PÊCHE 2023

Pour pêcher dans les eaux libres et certains plans d'eau gérés par la Fédération et les associations affiliées, vous devez être détenteur d'une carte de pêche et avoir acquitté la Cotisation Pêche et Milieux Aquatiques (CPMA). La carte de pêche est nominative et délivrée pour une année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre, sauf pour les cartes vacances et journalières.

Le port de la carte de pêche est obligatoire en action de pêche. Elle doit être présentée aux agents de l'administration ainsi qu'aux grades pêche particuliers des AAPPMA et de la Fédération Départementale. Outre la carte de pêche il faut, pour pêcher en eau douce, avoir l'autorisation du détenteur du droit de pêche et respecter les conditions législatives et réglementaires d'exercice de la pêche applicables localement.

Les cartes de pêche sont en vente chez les dépositaires des associations de pêche ou sur www.cartedepeche.fr

Plusieurs produits pêche sont à votre disposition (cf. Tableau ci-après) :

CARTE INTERFÉDÉRALE	1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégories piscicoles – Tous modes de pêche légaux Réciprocité EHGO + CHI + URNE	105 €
CARTE MAJEURE	1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégories piscicoles – Tous modes de pêche légaux Valable uniquement en Loir-et-Cher	80 €
TIMBRE EHGO SEUL	1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégories piscicoles – A ajouter à la carte Majeure	40 €
CARTE PROMOTIONNELLE DÉCOUVERTE FEMME	1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégories piscicoles – Tous modes de pêche légaux Réciprocité EHGO + CHI + URNE	36 €
CARTE MINEURE	Jeune de 12 ans à moins de 18 ans au 1 ^{er} janvier de l'année 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégories piscicoles – Tous modes de pêche légaux Réciprocité EHGO + CHI + URNE	23 €
CARTE DÉCOUVERTE - 12 ANS	Pêche à une ligne Jeune de moins de 12 ans au 1 ^{er} janvier de l'année 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégories de piscicoles – Tous modes de pêche légaux Réciprocité EHGO + CHI + URNE	7 €
CARTE HEBDOMADAIRE	Validité 7 jours consécutifs du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégories piscicoles – Tous modes de pêche légaux Réciprocité EHGO + CHI + URNE	34 €
CARTE JOURNALIÈRE	Durée une journée 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégories piscicoles – Tous modes de pêche légaux Réciprocité départementale (valable uniquement en Loir-et-Cher)	12 €

Exposition Agriculture à la salle des fêtes

M. Bardet, Sougéen passionné par l'évolution de l'agriculture au cours des siècles, nous propose une exposition sur les pratiques agricoles à travers le temps dans notre pays et ailleurs.

Nous lançons un appel à tous car nous aimerions exposer du matériel agricole ancien (vieux tracteur, etc....) sur le parking de la salle des fêtes.

Merci de contacter la mairie au 02.54.72.44.43. si vous avez envie de prêter votre matériel pour quelques jours. ■■

Horaires d'ouverture de l'exposition :

Samedi 12 Août : 14h30 - 18h30

Dimanche 13 Août : 14h30 - 18h30

Lundi 14 Août : 14h30 - 18h30

Mardi 15 Août : 10h00 - 12h30 / 14h30 - 18h30



SOUGÉ

EXPOSITION

L'Agriculture : nos racines, notre avenir



" Des semailles aux récoltes, du labour attelé au tracteur GPS."



SALLE DES FÊTES DE SOUGÉ

Samedi 12 août : 14h30 - 18h30
Dimanche 13 août : 14h30 - 18h30
Lundi 14 août : 14h30 - 18h30
Mardi 15 août : 10h00 - 12h30 / 14h30 - 18h30

La Gazette, de la Mairie à la boîte aux lettres

La Gazette, elle est très chouette, mais savez-vous comment elle arrive jusque chez vous ?

Tout d'abord, les élus de la commission Communication se réunissent et réfléchissent ensemble aux infos et événements à mettre en avant dans la Gazette. Bien évidemment, c'est tout le Conseil qui peut donner des idées, et même les habitants qui souhaitent promouvoir certaines initiatives, comme, par exemple, nos 2 jeunes du 4L Trophy.

Une fois les articles trouvés, le travail est réparti avec toute l'équipe pour la rédaction, les photos et les retours des associations ou des Sougéens concernés.

Un gros travail de mise en page et de cohésion des documents de chacun se fait ensuite. Ce travail prend toujours plus de temps car la taille de chaque article, photo, ou affiche varie toujours. Il faut faire un vrai Tetris pour que tout s'imbrique de façon harmonieuse et fonctionne avec le nombre de pages en format livret.

Vient ensuite le temps de la relecture et de la correction. Ce travail, c'est Anne-Marie, une de nos bénévoles de la bibliothèque qui s'en charge et peaufine les écrits de chacun.

Lorsque le contenu est prêt, c'est toute une logistique qui se met en place pour imprimer et plier chaque gazette. Cette tâche prend une journée entière, malgré la photocopieuse performante et les volontaires pour le pliage, car il s'agit de plier environ 300 Gazettes !

Une fois pliées, elles sont triées par rue et par lieu-dit. Tous les élus sont appelés et ont pour mission de distribuer directement dans chaque boîte aux lettres un exemplaire de la Gazette. Très souvent, entre la première réunion et la distribution, il s'écoule un mois.

La Gazette, elle est très chouette, et maintenant, vous savez pourquoi ! ■■



Cérémonie du 8 mai 1945

Les vétérans, Monsieur le maire, les membres du conseil municipal et la brigade de sapeurs-pompiers de Sougé étaient présents pour commémorer la victoire définitive contre l'Allemagne hitlérienne et la fin de la Seconde Guerre mondiale lors de la cérémonie du 8 mai.

Un hommage a été rendu à tous ceux qui ont été victimes de la violence de ces combats, à ceux qui ont eu le courage et la force de résister afin que la liberté et la démocratie puissent être restaurées dans notre pays.

L'histoire est là pour nous remettre en question. Faisons en sorte que cela ne se reproduise jamais. Retrouvons, pour relever les défis de notre époque, l'énergie qui a animé nos prédécesseurs à la Libération. ■■



Départ à la Retraite d'Isabelle

Nous vous informons qu'Isabelle Saillard est partie à la retraite, après 35 années de travail à la mairie. Nous lui souhaitons tous beaucoup de repos bien mérité et de profiter de ces belles années à venir ! ■■



Un succès pour la 2^{ème} édition du pique Nique Musical

Grâce à la fanfare « La Clandestine » et au beau temps avec nous encore cette année, nous avons passé une soirée bien agréable et très conviviale. Les nouveaux habitants étaient au rendez-vous et c'est avec plaisir que chacun a pu faire connaissance. Les enfants ont passé la soirée entre la table et les jeux. M. Pilon et un ami musicien nous ont aussi régales en se joignant aux musiciens qui se sont adaptés à leur style. Les plats que chacun avait préparés passaient de main en main, et un verre de l'amitié a été offert par la commune aux musiciens et aux habitants.

Vers 22h, tout le monde est reparti enchanté de cette belle soirée.

A l'année prochaine !! ■■



Table de ping pong

Nouveauté: à côté des jeux des enfants, une belle table de ping pong les attend ! Ramenez vos raquettes et vos balles !! ■■

Bibliothèque de Sougé

Retour sur les animations du 3^e trimestre 2023

La bibliothèque a accueilli du 6 au 18 juin l'exposition « Jardin écologique ». A cette occasion, on pouvait admirer un attrape-graines réalisé par la classe de Maud Janvier et visionner une présentation vidéo du projet « Jardin » des élèves.

Mercredi 7 juin, Nadine Guellier, naturopathe et herboriste, nous a fait découvrir la richesse des plantes locales lors d'une balade botanique dans le parc Tahon. L'animation a été un succès car près de 40 personnes y ont participé !

Vendredi 9 juin, c'était au tour des élèves de Romain et Maud, encadrés par les bénévoles, d'apprendre à reconnaître quelques plantes du parc Tahon (l'orchis-bouc, orchidée protégée, le plantain lancéolé, le plantain corne-de-cerf). Nadine Guellier a su intéresser son jeune public !

Samedi 10 juin, l'animation compostage organisée par Perche Nature, en partenariat avec le Syvalorm, a réuni une vingtaine de personnes à la bibliothèque. Le public a pu écouter les explications fournies par l'animatrice Camille Derenne, poser des questions, échanger et observer les petits insectes qui décomposent nos déchets ! La séance s'est terminée par une balade dans Sougé et l'observation in situ de 2 composteurs différents utilisés par les habitants. L'occasion d'assister à une démonstration de maniement du brass'compost, aérateur qui accélère le processus de décomposition.

La bibliothèque fermera du 10 juillet au 31 août. Réouverture le vendredi 1^{er} septembre. Pensez à rapporter les livres en votre possession depuis un certain temps !

Vous avez la possibilité d'en emprunter davantage pour la période estivale !

Nous vous souhaitons un très bel été à toutes et tous et vous donnons rendez-vous à la rentrée. **Réservez déjà votre soirée du vendredi 22 septembre 2023 : le peintre Thierry Kedinger animera une conférence autour du tableau d'Henri Matisse, Le Bonheur de vivre. Un programme alléchant !** ■ ■ ■

Marie, Sylvie, Dominique, Valérie et Anne-Marie



Art Expo : le vernissage de l'exposition du peintre Alexandra Chauchereau

Le vernissage a eu lieu le samedi 10 juin dans la salle des expositions de la mairie de Sougé. Merci à tous ceux qui étaient présents ce jour.

Les œuvres exposées offraient l'occasion d'appréhender deux facettes du talent de l'artiste qui puise son inspiration dans la mémoire.

Une série de toiles sur les anciens silos, nous a rappelé l'ancrage rural de la région.

La deuxième série de tableaux s'inspirait d'archives personnelles découvertes au fond d'une cave. Des lettres mais aussi des photos qui ont nourri l'imaginaire de l'artiste. ■■



Conférence animée par le peintre Thierry Kedinge

Le samedi 6 mai, nous avons eu le plaisir d'assister à la conférence sur l'art de la bonne fresque ; le « *Buon Fresco* »

Cette conférence illustrée par de nombreuses représentations a permis au public de mieux appréhender cette technique de la fresque : peinture murale qui consiste à appliquer des couleurs délayées à l'eau sur un enduit frais.

Le mot est d'origine italienne, il vient de *fresco* qui signifie frais. Toute œuvre peinte selon ce procédé s'appelle également une fresque.

Pendant plus de 2 heures, Thierry Kedinge a su transmettre sa passion pour cette technique picturale à une audience attentive et ravie de découvrir la « *Buon Fresco* » ■■



Spectacle des EXTRAVAGANTES : Une centaine de personnes

Le trio Coco, Jesse et Georgia a enflammé le public Sougéen grâce à son spectacle de chant et de danse moderne et original. Dans une mise en scène un brin déjantée, à l'esthétisme étincelant, elles nous ont livré une comédie à la fois drôle, sensuelle et originale. ■■



Un mois de juin tout en « jardin »

Les élèves de Sougé ont participé à des animations autour du thème « mon jardin écologique » en collaboration avec la bibliothèque de Sougé.

Chaque vendredi de ce mois de juin, les élèves ont découvert les éléments de la nature avec différents projets. Sur ces journées, les élèves ont partagé un pique-nique qui est toujours apprécié des enfants !



VENDREDI 9 JUIN
RANDONNÉE PS :
Les Abeilles et les Ruches,
avec la Mairie de Sougé
Pique-nique au parc Tahon



VENDREDI 2 JUIN
Observation de la nature autour
de Sougé.
Pique-nique au plan d'eau.



VENDREDI 9 JUIN
MS/GS/CP – ATELIER
SUR LES GRAINES
avec la bibliothèque et
M^{me} Guéllier (naturopathe)



MARDI 13 JUIN
INAUGURATION
du « Petit Jardin des Amis de
Trô » Pique-nique avec les PS
pour la classe du Haut.



VENDREDI 16 JUIN
Sortie à
TERRA BOTANICA ANIMA
à ANGERS



VENDREDI 23 JUIN
ANIMATIONS
PERCHE NATURE
PS/MS - Apprendre à composter
GS/CP - Le tri sélectif

Les élèves se sont retrouvés le vendredi 30 juin au plan d'eau de Ternay pour le pique-nique de fin d'année avec les classes de Trô et de Ternay. L'après-midi, ils ont bénéficié du spectacle « Mademoiselle Joyeux ».

La soirée s'est poursuivie avec la kermesse et le repas de fin d'année organisés par l'ARPIT !

L'ARPIT que les enseignants remercient pour ses actions et manifestations qui permettent de financer les projets. ■■ Maud Provost-Janvier, directrice de la maternelle de Sougé

Ce bulletin est distribué dans les boîtes aux lettres et ne peut être vendu. Merci à tous les participants. Directeur de publication, conception, réalisation : la Commission communication

Imprimé par nos soins - Mairie de SOUGÉ 2, impasse de l'Église - 41800 SOUGÉ



Ne pas jeter sur la voie publique

Micro Stylo-trottoir !

Delphine et Romane ont rencontré, rue de l'Air Gué, Julie JAEGER et son chien *Trail*, en pleine balade : « Native de Sougé, je compte bien y rester ! »

Bonjour Julie, tu étais en balade comme à ton habitude, peux-tu nous dire quel est votre circuit à tous les deux pour votre promenade ?

- Bonjour, très souvent on va à l'étang et sur les petits chemins de rando de la commune.

Très bonne idée ! Donc tu es habitante de Sougé depuis combien de temps ?

- Depuis toujours ! J'aime mon village, ça bouge bien à Sougé.

Qu'est ce qui fait que tu l'aimes tant ?

- C'est un village tranquille, qui a des commerces, des activités, et qui est agréable à vivre. Ça prouve qu'on peut être jeune, habiter en campagne et s'investir dans son village.

Tu parles d'investissement, tu fais donc référence à ton rôle d'élue au sein du Conseil municipal de la Commune c'est ça ?

- Tout à fait !

Et du coup, qu'est ce qui t'as motivé eà être élue ? Avais-tu des appréhensions ?

- Au début je ne voulais pas, j'avais peur pour la gestion entre le travail, le rôle d'élue et le reste. Mais finalement, la curiosité de savoir comment se passe les coulisses d'un village m'a motivée, et je suis très contente d'y être.

Ah d'accord, et tu travailles dans quel domaine ?

- Je suis auxiliaire de vie. Ça m'a permis de connaître mieux le village et les gens, j'écoute leurs histoires et je les aide.

C'est super comme métier. Mais finalement tu gères tout ça très bien ! Qu'est ce qui t'intéresse le plus dans le fait d'être élue alors ?

- Oui finalement ça se gère bien ! Ce qui m'intéresse c'est ce qui me faisait aussi un peu peur : le contact avec les gens. Je sors de ma zone de confort, mais ça fait du bien.

Donc ça t'apporte, d'être élue ?

-Oui ça m'apporte beaucoup. On apprend plein de choses, et surtout, qu'on ne fait pas ce qu'on veut quand on est au Conseil municipal d'un village.

C'est-à-dire ?

- Les projets doivent respecter des réglementations pour la bonne gestion de la commune. On n'est pas décisionnaire de tout.

Merci à toi pour ce moment d'échange, je vois que *Trail* s'impatiente un peu, on va vous laisser et on vous souhaite une bonne balade !

- Merci, bonne journée à vous deux ! ■■

Naissances dans le clocher de l'Église !

Nous vous présentons Hedwige et Errol, nos petites chouettes Effraies nées début mai dans le clocher de l'Église. ■■



2 Sougéens pour le 4L TROPHY

Valentin GOUZENES et Yanis SIMON sont venus en mairie nous présenter L'Afri4L Sougéenne, association créée, afin de participer au 4L TROPHY ; cette aventure se déroulera du 15 au 25 février 2024.

Tous les deux sont très motivés par ce défi qui est à la fois humanitaire (récolter avant le départ un maximum de matériel scolaire), sportif et humain (rencontrer les 3000 participants des quatre coins de France et aussi découvrir un nouveau pays à la culture et aux coutumes différentes des nôtres).

La commune a décidé de les soutenir et vous pouvez aussi participer à cette aventure en fournissant des biens matériels, des fournitures scolaires et sportives, des denrées alimentaires non périssables ou en faisant un don. ■■

Vous pouvez les contacter au :

Tel : 07.72.13.65.09 ou 07.67.42.09.86.

Mail : lafri4lsougeenne.trophy@gmail.com

Viniyoga

L'association « Corps en Mouvement » propose à la salle des fêtes de Sougé, tous les mardis de 10h45 à 12h00, du VINIYOGA.

Le viniyoga provient des termes « vi » qui signifie « faire des choix adaptés » et « ni » qui signifie « en dedans ».

La professeure, Mylène Anquetil, à l'écoute de chacun, ajuste et diversifie sa pratique en fonction des besoins individuels. Quels que soient son âge et sa condition physique, chacun peut bénéficier des bienfaits de cette pratique qui favorise la bonne santé et permet de mieux vieillir.

Une séance découverte vous est proposée même si vous arrivez en cours d'année.

Les cours reprendront mi-septembre, vous serez informés de la date exacte par panneau pocket et sur les sites :

www.souge.fr et affiches chez les commerçants. ■■

Contact : Mylène Anquetil - Tel : 06 33 35 33 22

mail: corpsenmouvement72@gmail.com

<https://corpsenmouvement.org/?cat=10>



Gymnastique Douce

Les séances de gymnastique douce reprendront à la rentrée, **lundi 4 Septembre**, animées par Nadège, nouvelle professeure.

Les cours ont lieu tous les lundis de 10h30 à 11h30, à la salle des fêtes.

La cotisation et l'adhésion pour l'année sont de 90 € et 30 € pour la licence.

Si vous voulez nous rejoindre même en cours d'année, n'hésitez pas, le premier cours est gratuit. ■■

Contact : Dominique Fontaine 02 54 72 56 24



Repas convivial partagé à la suite de l'assemblée générale.



Ensemble et solidaires – UNRPA

En ce second trimestre 2023, divers ateliers ont été proposés au public de Sougé et des communes avoisinantes:

- encadrement avec réalisation de passe-partout ;
- broderie suisse ;
- cyanotype sur différents supports.

Lors de nos sorties, nous avons découvert le jardin du Prieuré d'Orchaise et ses différentes variétés de pivoines, ainsi que Chédigny, remarquable village-jardin où se côtoient 270 variétés de rosiers et plus de 3000 vivaces.



Deux nouvelles adhérentes sont venues rejoindre notre association. Si, comme elles, vous désirez nous rejoindre et découvrir dans une bonne ambiance nos activités hebdomadaires, à la reprise de nos après-midis début septembre, venez nous rendre visite les jeudis de 14h à 17h. ■■

Un planning trimestriel sera édité et dès le début septembre, vous pourrez vous le procurer à l'entrée de la mairie de Sougé.

L'adhésion annuelle 2023-2024 est toujours de 13 €.



Les mardis après-midi, c'est jeu de cartes !

Nous avons été à la rencontre de nos joueurs de cartes sougéens. Après nous avoir accueillis chaleureusement, Jean-Pierre, France, Norbert et Bernard, les quatre joueurs, ont d'abord terminé leur pli avant de prendre le temps d'échanger avec nous sur leur occupation du mardi.

Tous souhaiteraient pouvoir composer une autre équipe de 4 joueurs, Jean-Pierre nous explique : « *Si l'un d'entre nous n'est pas là, seul le Tarot peut sauver la journée, mais ça ne vaut pas une bonne Belote...* »

Ici, le principe est simple : bonne humeur et sérieux ! Car si les anecdotes vont bon train, pas question de se déconcentrer lors de la partie de Belote, et c'est Jean-Pierre qui tient les scores. D'ailleurs, lorsqu'on demande qui perd la partie, Norbert nous répond illi-co : « *Celui qui perd, c'est celui qui ne gagne pas !* ». En effet, cet après-midi, c'est France et Bernard qui sont à la traîne, mais chacun garde sa bonne humeur. « *On fait des pauses entre chaque manche, et on boit un coup pour le goûter à 16h* », Bernard ne regrette que le Western à la télévision qu'il n'a pas pensé à enregistrer, mais il aime autant avoir de la compagnie, alors tant pis !

Effectivement, le partage est de mise cet après-midi, et France prend les devants : « *Savez-vous qu'un jour, en me promenant, je tombe sur un champignon gros comme ça !* » 60 cm pour un champignon, ça ne s'invente pas. Il nous décrit donc le lieu de sa découverte.

C'est sur cette drôle d'histoire que nous les laissons reprendre leur partie.

Ils lancent donc un appel à qui souhaite compléter leur quatuor pour passer un bon moment ! Et qui sait, peut-être que France partagera avec d'autres son coin à champignons ! ■■



Soirée Jeux du 31 mai

Nous avons passé, de 18h à 20h, une super soirée jeux grâce à Chloé, animatrice hors pair, qui a su avec beaucoup de patience, nous expliquer des jeux incroyables : TSURO, POULE POULE et SKULL

Nous avons bien ri, gagnants et perdants, même si nous n'étions pas trop nombreux !!

La prochaine soirée Jeux se déroulera **le 21 Juillet à 18h** à la salle des associations et nous espérons que vous viendrez vous joindre à nous ! ■■



Fleurissement & entretien

Merci aux habitants qui contribuent à l'embellissement de notre commune en nettoyant et fleurissant les abords de leur propriété. ■■



ARTISANS, ENTREPRISES DE SOUGÉ



▶ ÉLECTRICITÉ
Automatisme
Alarme
Solaire photovoltaïque

▶ CHAUFFAGE
Énergie renouvelable
Entretien ramonage
Nettoyage cuve fuel

▶ PLOMBERIE

Parc artisanal des chardonnets
41800 SOUGÉ

Téléphone : 02 54 72 56 98
Télécopie : 02 54 72 52 09
janvier.thermic@wanadoo.fr
www.janvier-thermic.com



Electricité Générale



ELP bâtiment.

Mr Laurent PELTIER
06 09 85 85 86 elp.batiment@gmail.com

LOÏC BARBIN 06 13 88 44 47
23 RUE DE LA MAIRIE
41800 SOUGÉ

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

ATOUT.MAINS41@GMAIL.COM 

PARTICULIERS, RÉNOVATION & NEUF
PROFESSIONNELS, INDUSTRIELS

Siret 834 947 533 00016 - Assurance Décennale Aviva

A.C. PLOUX

Neuf et Rénovation

Charpente Couverture Zinguerie
Mirault Adeline et Benoît
Parc artisanal Les Chardonnets - 41800 SOUGÉ
Email : a.c.ploux@orange.fr Site : www.acploux.fr

06.64.03.62.63

SARL Bureau TP

"La Roche Vermand"
41800 SOUGÉ

Tel : 02.54.72.53.85
Fax : 02.54.72.51.64

*Terrassements tous genres
Tracto-pelle et mini-pelle
Aménagements terrains, cours
Assainissement*



PHILIPPE LECOMTE
CHARGÉ DE COMMUNICATION ET
D'ÉVÉNEMENTS
WEBMASTER & FORMATEUR

06 61 46 36 80
www.philippe-lecomte.com
contact@philippe-lecomte.com

SARL CATROUX
Parc Artisanal des Chardonnets 41800 Sougé
Tél : 02 54 72 44 03 - contact@catroux-metallerie.fr

 METALLERIE  MENUISERIE ALU  AUTOMATISMES  PROTECTION SOLAIRE  DÉCORATION

megAgence



Jocelyne REBILLARD
Consultante Indépendante en Immobilier
06 14 01 63 99
jocelyne.rebillard@megagence.com
RSAC n° 433 879 665 - Blois

ma préférence, c'est megAgence

SA-COUD-RA Créa

Christine Rufflin
3 Les Euches
41000 Sougé
sacoudraercrea@gmail.com
06-04-46-67-89



Couture, Retouches, Soirs créatifs.

NIN'EYES
CONSEIL EN IMAGE -RELOOKING
MAQUILLAGE BEAUTÉ EVÉNEMENT
ARTISTIQUE EFFETS SPECIAUX
FACEBOOK NIN'EYES MAKEUP
0698173864

Les POTIONS D'ÉVA
RHUMS ARRANGÉS
FABRICATION ARTISANALE
41800 Sougé
28500 ALLAINVILLE
06.71.07.16.56
lespotionsdeva@orange.fr

Julie'Beauty
Julie'Beauty vous accueille à son domicile à partir du 1er Novembre 2022
Elle vous accueille à Sougé (41800)
N'hésitez pas à prendre rdv par téléphone ou Messenger
Horaires:
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h30-18h
Samedi : 9h30-16h
Fermé le mercredi et dimanche
Julie
8 rue de la poste
41800 Sougé
0683667458
Page facebook: Julie'Beauty
Sur présentation de ce flyers
-10% sur votre première prestation

RELAIS ÉQUESTRE
Mr et Mme DOUBLET
15, rue des Ponts de Bray
Tél. 02 54 72 45 45

PLEUVRY CHRISTIAN
MATÉRIAUX ANCIENS
Le Noyer Motron
41000 SOUGÉ
Achats/Ventes
Décoration et Mobilier de Jardin
Cheminées - Poutres - Bassins - So
06 08 63 95 61

Alexandra Skliar-Piguet
ASP - Art, Histoire & Antiquités
Historienne de l'Art
Chargée de cours à l'Université
Conférencière Nationale Agréée
Cours, Conférences, Visites-Conférences & Voyages culturels
Recherches, Généalogie foncière & Publications
Port. : 06 12 02 38 74
asp.art-histoire@orange.fr



NOS COMMERCES

BOULANGER - PÂTISSIER

Denis et Isabelle DESPINS
10, rue de la Mairie
Tél. 02 54 72 53 96

COIFFEUSE

Virginie BRETON
21, rue de la Mairie
Tél. 02 54 82 25 10

ESPACE BIEN-ÊTRE

Valérie BARBIN
23, rue de la Mairie
Tél. 06 50 76 59 85

THÉRAPEUTE-MAGNÉTISEUR-ÉNERGÉTIQUE-DÉGAGEMENT

AU-DELÀ D'ICI
Patrick CHANAL-2, rue Sous le Bois
Tél. 06 47 93 32 83 / 02 54 86 61 90

LE FOURNIL DE LA CORMERIE

Léa TALOC
Pains et gourmandises BIO
fournil@lacormerie.com
Tél: 06 67 63 21 01

Commerces ambulants

SARL POISSONNERIE DU CHÊNE

Votre poissonnier David Gautier est installé tous les mercredis à 8h 45 devant la mairie
Tél. 06 81 15 80 43

LE MARCHÉ DE CÉLINE

Tous les samedis matin de 8h30 à 13h
Début juillet s'installera à l'atelier municipal



VOTRE COMMUNE ET SES SERVICES

MAIRIE :

Tél. 02 54 72 44 43
Du lundi au vendredi de 9h à 13h
Le lundi et jeudi de 15h à 18h.
Site internet : <https://www.souge.fr>
Facebook : Sougé Loir et Cher
Mail: mairie.souge@orange.fr
Panneau Pocket

AGENCE POSTALE :

Tél. 02 54 72 84 41
Du lundi au vendredi de 9h à 13h

CENTRE DE SECOURS :

Tél. 18
Dirigé par le Lieutenant Grégory JANVIER

CABINET D'INFIRMIÈRES :

Tél. 07 60 00 25 30
Nadia BENYEBKA
Amandine BOURDON
Céline LAMBRON

BEN'ADOM :

Tél. 06 84 84 02 70
benadomservice@gmail.com

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES :

Mylène GODINEAU
Tél. 06 25 37 21 68
Coralie ROBIN
Tél. 06 62 44 35 97

SERVICE À LA PERSONNE- AIDES MÉNAGÈRES :

Lolumel services
Sandrine PELTIER
Tél. 06 66 09 63 00
lolumel.services@gmail.com

Angélique CARTEREAU
Tél. 06 47 95 56 90

Chantal MALLET
tél: 06.33.93.45.50

BIBLIOTHÈQUE :

mardi de 16h30 à 17h30
vendredi de 11h à 12h
samedi de 11h à 12h

